



Cent pour un toit Cornouaille vient en aide à toute personne ou famille déboutée du Droit d'Asile, privée d'accès au logement, un des droits fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (article 25).

Cent pour un toit Cornouaille c'est un financement participatif.
(Si 100 personnes versent au minimum 5€ par mois, elles financent un des loyers !).

Vous pouvez participer à nos actions :

- en adhérant à l'association
- en participant au financement des logements
- en participant à la recherche de logements
- en proposant un logement vide...
- en participant si besoin à la rénovation (peinture, plomberie, électricité, ...), à l'équipement d'un logement ...

Pour cela, merci de remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer soit :

- par email à 100.pour.un.toit.cornouaille@gmail.com
- par la Poste à CENT POUR UN TOIT Cornouaille - Espace associatif - Impasse de l'Odet - 29 000 Quimper



MODALITÉS PRATIQUES

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

JE PARTICIPE

en adhérant à l'association CENT POUR UN TOIT CORNOUAILLE
(cotisation annuelle de 10€, cotisation annuelle pour 1€ symbolique pour chômeurs, étudiants, RSA)

en effectuant un don de €

en mettant en place un prélèvement mensuel de € (5€ minimum)

en proposant un logement

en proposant mon aide à la recherche, l'équipement, le déménagement, l'installation, la rénovation d'un logement (petits travaux)

Date :

Signature :